



Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale de la Gironde

DSDEN 33 de la Gironde
DEAP-BAEP

Année scolaire
2017-2018

**DEMANDE D'AGREMENT OU D'AUTORISATION POUR
INTERVENTION EXTERIEURE DANS LE CADRE DES
ENSEIGNEMENTS AUPRES DES CLASSES PRIMAIRES**

(Sauf pour la natation)

**A renseigner par l'enseignant de la classe et l'intervenant et
éventuellement par l'employeur**

(à adresser à l'inspecteur de la circonscription accompagné du projet
pédagogique lié à cette demande, voir pages suivantes)

(3 exemplaires)

L'INTERVENANT :

NOM Prénom(s) : LUCAS Patrick Né(e) le : 15/01/1958
Adresse : 48 rue Audry 17300 Rochefort
Employeur (Commune, Centre d'accueil, Club, Association...) le cas échéant : Parc de l'aventure

QUALIFICATIONS / STATUT :

- Intervenant rémunéré titulaire de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction territoriale
- Autre intervenant rémunéré de la fonction territoriale : (préciser et joindre le contrat de travail)
- Intervenant rémunéré par une Association : (préciser)
- Emploi de Vie Scolaire (titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS)
- Bénévole
- Autre : (préciser) travailleur non salarié

DIPLOMES (fournir la carte professionnelle)	Spécialité	Date d'obtention
<u>CQP CPAH</u>	<u>Évacuation</u>	

NATURE PRECISE DE L'INTERVENTION : (nommer la ou les activités sportives, artistiques ou culturelles concernées)

Parcours aventure en forêt

LISTE DES LIEUX DE L'INTERVENTION POUR L'ANNEE EN COURS :

Parc de l'Aventure 33930 Montalivet

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Préciser : (convention employeur, convention de structure, convention de piscine, opéra, ...)
Convention de parcours aventure accueillant l'enseignement primaire
Date de signature de la convention : 09/05/2015

Première demande (fournir les copies des diplômes et/ou des qualifications et/ou du statut) OUI NON

Êtes-vous déjà intervenu dans les écoles OUI NON

Si oui, lieu(x) des précédentes interventions :

Dans quelles activités :

En tant qu'intervenant extérieur, j'inscrirai mon action dans le cadre de la réglementation de l'Éducation Nationale : programmes officiels, textes définissant les conditions de participation d'intervenants extérieurs dans les activités d'enseignement (circulaire 92-196 du 03-07-1992).

MEDOC AVENTURE ORGANISATION
Accueil de l'école
Lède de Montalivet
33930 VENDAYS-MONTALIVET
Tél./Fax : 05 56 09 07 88
446 427 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500

Date et signature de l'intervenant :

30/08/17

CCNELAC

Convention collective des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels

MEDOC AVENTURE
Lede de Montalivet
33930 VENDAYS
MONTALIVET

Paris, le 28 février 2008

Madame, Monsieur,

Comme suite à la réunion de la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation de la Convention Collective Nationale des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels qui s'est tenue le 15 février 2008, la demande d'équivalence du Certificat de Qualification Professionnelle d'Opérateur Parcours Acrobatiques en Hauteur de Patrick LUCAS a été validée.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Cynthia MENDEZ

**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LES
CLASSES MENTIONNEES ET DANS LE CADRE DU
PROJET PRESENTE**

Pour une demande d'intervenant lié à une structure, celle-ci doit avoir signé une convention avec le DASEN.

Toute autre demande d'une classe est formulée auprès de l'IEN

Nom de l'école :

*Ecoles qui en font la
demande*

Circonscription :

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Adresse :

Tel :

Fax :

Courriel :

Cycle I

Cycle II

Cycle III

Nom du Directeur :

Nombre de classe(s) concernée(s) :

Noms des enseignants concernés	Niveau de classe	Nombre d'élèves concernés

Observations éventuelles de la Directrice ou du Directeur :

A

le

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Projet pédagogique en lien avec la convention

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Validé

A *Paullac* le *8/09/17*

DECISION DU DASEN -DSDEN

Agrément dans le cadre du projet présenté par les classes mentionnées. ACCORDE REFUSE

Pour le directeur académique
le directeur académique adjoint
~~par délégation~~

Pierre ROQUES

A *Pa.*

le

19 SEP. 2017



Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale de la Gironde

DSDEN 33 de la Gironde
DEAP-BAEP

Année scolaire
2017-2018

**DEMANDE D'AGREMENT OU D'AUTORISATION POUR
INTERVENTION EXTERIEURE DANS LE CADRE DES
ENSEIGNEMENTS AUPRES DES CLASSES PRIMAIRES**

(Sauf pour la natation)

**A renseigner par l'enseignant de la classe et l'intervenant et
éventuellement par l'employeur**

(à adresser à l'inspecteur de la circonscription accompagné du projet
pédagogique lié à cette demande, voir pages suivantes)
(3 exemplaires)

L'INTERVENANT :

NOM Prénom(s) : BOUVIER Nathalie Né(e) le : 16/09/66
Adresse : 48 rue Audry 17300 Rochefort
Employeur (Commune, Centre d'accueil, Club, Association...) le cas échéant : Parc de l'Aventure

QUALIFICATIONS / STATUT :

- Intervenant rémunéré titulaire de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction territoriale
- Autre intervenant rémunéré de la fonction territoriale : (préciser et joindre le contrat de travail)
- Intervenant rémunéré par une Association : (préciser)
- Emploi de Vie Scolaire (titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS)
- Bénévole
- Autre : (préciser) travailleuse non salariée

DIPLOMES (fournir la carte professionnelle)	Spécialité	Date d'obtention
<u>CQP OPAH</u>	<u>Évacuation</u>	

NATURE PRÉCISE DE L'INTERVENTION : (nommer la ou les activités sportives, artistiques ou culturelles concernées)

Parcours aventure en forêt

LISTE DES LIEUX DE L'INTERVENTION POUR L'ANNEE EN COURS :

Parc de l'Aventure 33930 Montalivet

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Préciser : (convention employeur, convention de structure, convention de piscine, opéra, ...)

Convention de parcours aventure accueillant l'enseignement primaire
Date de signature de la convention : 09/05/2015

Première demande (fournir les copies des diplômes et/ou des qualifications et/ou du statut) OUI NON

Êtes-vous déjà intervenu dans les écoles OUI NON

Si oui, lieu(x) des précédentes interventions :

Dans quelles activités :

En tant qu'intervenant extérieur, j'inscrirai mon action dans le cadre de la réglementation de l'Éducation Nationale : programmes officiels, textes définissant les conditions de participation d'intervenants extérieurs dans les activités d'enseignement (circulaire 92-196 du 03-07-1992).

Médoc Aventure Organisation
Accord de l'inspecteur
3280 56 H

Date et signature de l'intervenant :
le 31/08/17

CCNELAC

Convention collective des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels

MEDOC AVENTURE
Lede de Montalivet
33930 VENDAYS
MONTALIVET

Paris, le 28 février 2008

Madame, Monsieur,

Comme suite à la réunion de la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation de la Convention Collective Nationale des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels qui s'est tenue le 15 février 2008, la demande d'équivalence du Certificat de Qualification Professionnelle d'Opérateur Parcours Acrobatiques en Hauteur de Nathalie BOUVIER a été validée.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Cynthia MENDEZ

**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LES
CLASSES MENTIONNEES ET DANS LE CADRE DU
PROJET PRESENTE**

Pour une demande d'intervenant lié à une structure, celle-ci doit avoir signé une convention avec le DASEN.

Toute autre demande d'une classe est formulée auprès de PIEN

Nom de l'école :

*Ecoles qui en font la
demande*

Circonscription :

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Adresse :

Tel :

Fax :

Courriel :

Cycle I

Cycle II

Cycle III

Nom du Directeur :

Nombre de classe(s) concernée(s) :

Noms des enseignants concernés	Niveau de classe	Nombre d'élèves concernés

Observations éventuelles de la Directrice ou du Directeur :

A

le

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Projet pédagogique en lien avec la convention

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Validé
A *Paullac* le *8/09/17*

DECISION DU DASEN -DSDEN

Agrément dans le cadre du projet présenté par les classes mentionnées. ACCORDE ~~REFUSE~~

Pour le directeur académique
le directeur académique adjoint
par délégation

Pierre ROQUES

ABM

le

19 SEP. 2017



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde

DSDEN 33 de la Gironde DEAP-BAEP

Année scolaire 2017-2018

DEMANDE D'AGREMENT OU D'AUTORISATION POUR INTERVENTION EXTERIEURE DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS AUPRES DES CLASSES PRIMAIRES

(Sauf pour la natation)

A renseigner par l'enseignant de la classe et l'intervenant et éventuellement par l'employeur

(à adresser à l'inspecteur de la circonscription accompagné du projet pédagogique lié à cette demande, voir pages suivantes)

(3 exemplaires)

L'INTERVENANT :

NOM Prénom(s) : SERVERO Thomas Né(e) le : 12/11/1992
Adresse : 12 rue de la Chicane 33930 Vendays Montalivet
Employeur (Commune, Centre d'accueil, Club, Association...) le cas échéant : Parc de l'Aventure

QUALIFICATIONS / STATUT :

- Intervenant rémunéré titulaire de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction territoriale
Autre intervenant rémunéré de la fonction territoriale : (préciser et joindre le contrat de travail)
Intervenant rémunéré par une Association : (préciser)
Emploi de Vie Scolaire (titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS)
Bénévole
Autre : (préciser) ... salarié ... Parc de l'Aventure de Montalivet

Table with 3 columns: DIPLOMES (fournir la carte professionnelle), Spécialité, Date d'obtention. Row 1: CQP OPAH, évacuation, juin 2013

NATURE PRECISE DE L'INTERVENTION : (nommer la ou les activités sportives, artistiques ou culturelles concernées)

Parcours aventure en forêt

LISTE DES LIEUX DE L'INTERVENTION POUR L'ANNEE EN COURS :

Parc de l'Aventure 33930 Montalivet

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Préciser : (convention employeur, convention de structure, convention de piscine, opéra, ...)
Convention de parcours aventure accueillant l'enseignement primaire
Date de signature de la convention : 09/05/2015

Première demande (fournir les copies des diplômes et/ou des qualifications et/ou du statut) [] OUI [x] NON

Êtes-vous déjà intervenu dans les écoles [] OUI [x] NON

Si oui, lieu(x) des précédentes interventions :

Dans quelles activités :

En tant qu'intervenant extérieur, j'inscrirai mon action dans le cadre de la réglementation de l'Éducation Nationale : programmes officiels, textes définissant les conditions de participation d'intervenants extérieurs dans les activités d'enseignement (circulaire 92-196 du 03-07-1992).

JEDOC AVENTURE ORGANISATION
Accord de l'employeur
33930 VENDAYS-MONTALIVET
Tél/Fax : 05 56 09 07 88
427 93 RCS BORDEAUX

Date et signature de l'intervenant :

01/05/2017

[Signature]

**ATTESTATION DE SUIVI DE STAGE DE FORMATION
AU CQP OPERATEURS DE PAH**

Je soussigné M BLAIS FREDERIC

Responsable de la formation dispensée par l'A.A.S.C.NIOLU

Du 23 au 25 juin 2013

dans la structure MEDOC AVENTURE ORGANISATION

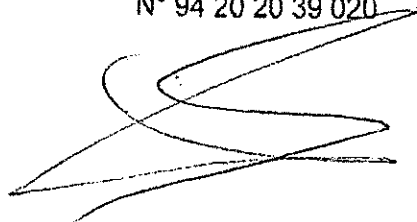
*Atteste que M SEVERO THOMAS
A suivi ce stage de formation au CQP d'OPAH*

Ce qui l'autorise à exercer les fonctions d'opérateur de PAH.

Fait à CARQUEFOU le 30 JUIN 2013

*Pour Paul André ACQUAVIVA,
Le formateur*

ASSOCIATION D'ANIMATIONS
Sportives et Culturelles du Niolu
20224 - CALACUCCIA
N° 94 20 20 39 020



**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LES
CLASSES MENTIONNEES ET DANS LE CADRE DU
PROJET PRESENTE**

Pour une demande d'intervenant lié à une structure, celle-ci doit avoir signé une convention avec le DASEN.

Toute autre demande d'une classe est formulée auprès de PIEN

Nom de l'école :

*Ecoles qui en font la
demande*

Circonscription :

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Adresse :

Tel :

Fax :

Courriel :

Cycle I

Cycle II

Cycle III

Nom du Directeur :

Nombre de classe(s) concernée(s) :

Noms des enseignants concernés	Niveau de classe	Nombre d'élèves concernés

Observations éventuelles de la Directrice ou du Directeur :

A

le

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE SUR LE PROJET PEDAGOGIQUE

*Projet pédagogique en lien avec la convention
Validé.*

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

A Pauillac le 8/09/17

DECISION DU DASEN -DSDEN

Agrément dans le cadre du projet présenté par les classes mentionnées. ACCORDE ~~REFUSE~~

Pour le directeur académique
le directeur académique adjoint
par délégation

[Signature]
Pierre ROQUES

A *[Signature]*

le

19 SEP. 2017



Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale de la Gironde

DSDEN 33 de la Gironde
DEAP-BAEP

Année scolaire
2017-2018

**DEMANDE D'AGREMENT OU D'AUTORISATION POUR
INTERVENTION EXTERIEURE DANS LE CADRE DES
ENSEIGNEMENTS AUPRES DES CLASSES PRIMAIRES**

(Sauf pour la natation)

**A renseigner par l'enseignant de la classe et l'intervenant et
éventuellement par l'employeur**

(à adresser à l'inspecteur de la circonscription accompagné du projet
pédagogique lié à cette demande, voir pages suivantes)
(3 exemplaires)

L'INTERVENANT :

NOM Prénom(s) : POUBLANT Benjamin Né(e) le : 24/12/1992
Adresse : 49 route d'aquitaine 33990 Hautin
Employeur (Commune, Centre d'accueil, Club, Association...) le cas échéant : Parc de l'Aventure

QUALIFICATIONS / STATUT :

- Intervenant rémunéré titulaire de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction territoriale
- Autre intervenant rémunéré de la fonction territoriale : (préciser et joindre le contrat de travail)
- Intervenant rémunéré par une Association : (préciser)
- Emploi de Vie Scolaire (titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS)
- Bénévole
- Autre : (préciser) ... salarié Parc de l'Aventure de Montalivet

DIPLOMES (fournir la carte professionnelle)	Spécialité	Date d'obtention
<u>CQP OPAH</u>	<u>évacuation</u>	<u>23/11/2015</u>

NATURE PRECISE DE L'INTERVENTION : (nommer la ou les activités sportives, artistiques ou culturelles concernées)

Parcours aventure en forêt

LISTE DES LIEUX DE L'INTERVENTION POUR L'ANNEE EN COURS :

Parc de l'Aventure 33930 Montalivet

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Préciser : (convention employeur, convention de structure, convention de piscine, opéra, ...)
Convention de parcours aventure accueillant l'enseignement primaire
Date de signature de la convention : 09/05/2015

Première demande (fournir les copies des diplômes et/ou des qualifications et/ou du statut) OUI NON

Êtes-vous déjà intervenu dans les écoles OUI NON

Si oui, lieu(x) des précédentes interventions :

Dans quelles activités :

En tant qu'intervenant extérieur, j'inscrirai mon action dans le cadre de la réglementation de l'Éducation Nationale : programmes officiels, textes définissant les conditions de participation d'intervenants extérieurs dans les activités d'enseignement (circulaire 92-196 du 03-07-1992).

MEDOC AGENS
Lède de Montalivet
33930 VENDAYS-MONTALIVET
Tél./Fax : 05 56 09 07 84
444 427 922

Date et signature de l'intervenant :

09/05/15

CCNELAC

Convention collective des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels

Certificat de Qualification Professionnelle Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur

Certificat valable uniquement dans les entreprises appliquant la Convention Collective Nationale des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels telles que définies dans son champ d'application, Titre 1, chapitre Ier

Avec l'option Évacuation

Le présent diplôme n° **2015-11-23/02260** est délivré à :

Benjamin POUBLANT né(e) le 24/12/1992

En reconnaissance des résultats obtenus aux épreuves d'évaluation des connaissances et des aptitudes professionnelles dans les conditions prévues par la Convention Collective Nationale des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (CCNELAC) du 5 janvier 1994 et conformément à la signature de l'avenant n°24 du 29 septembre 2006 portant sur la création et la reconnaissance du C.Q.P. d'opérateur de P.A.H.

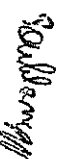
Étendu par arrêté du 8 février 2007, par le Ministère des Relations du Travail et promulgué au Journal Officiel du 16 février 2007

Fait à Paris, le 23 Novembre 2015

La Présidence



Le titulaire



**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LES
CLASSES MENTIONNEES ET DANS LE CADRE DU
PROJET PRESENTE**

Pour une demande d'intervenant lié à une structure, celle-ci doit avoir signé une convention avec le DASEN.

Toute autre demande d'une classe est formulée auprès de l'NIEN

Nom de l'école :

*Ecoles qui en font la
demande*

Circonscription :

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Adresse :

Tel :

Fax :

Courriel :

Cycle I

Cycle II

Cycle III

Nom du Directeur :

Nombre de classe(s) concernée(s) :

Noms des enseignants concernés	Niveau de classe	Nombre d'élèves concernés

Observations éventuelles de la Directrice ou du Directeur :

A

le

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Projet pédagogique en lien avec la convention

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

A *Paullac*

le *8/08/17*

DECISION DU DASEN -DSDEN

Agrément dans le cadre du projet présenté par les classes mentionnées. ACCORDE ~~REFUSE~~

~~Pour le directeur académique
le directeur académique adjoint
par délégation~~

A *Bxo*

le *29/09*

Pierre ROQUES



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde

DSDEN 33 de la Gironde DEAP-BAEP

Année scolaire 2017-2018

DEMANDE D'AGREMENT OU D'AUTORISATION POUR INTERVENTION EXTERIEURE DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS AUPRES DES CLASSES PRIMAIRES

(Sauf pour la natation)

A renseigner par l'enseignant de la classe et l'intervenant et éventuellement par l'employeur

(à adresser à l'inspecteur de la circonscription accompagné du projet pédagogique lié à cette demande, voir pages suivantes)

(3 exemplaires)

L'INTERVENANT :

NOM Prénom(s) : GAUDFRIN Doiane Né(e) le : 14/11/1997
Adresse : 7 rue de la Poste 33930 Vendays Montalivet
Employeur (Commune, Centre d'accueil, Club, Association...) le cas échéant : Parc de l'Aventure

QUALIFICATIONS / STATUT :

- Intervenant rémunéré titulaire de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction territoriale
Autre intervenant rémunéré de la fonction territoriale : (préciser et joindre le contrat de travail)
Intervenant rémunéré par une Association : (préciser)
Emploi de Vie Scolaire (titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS)
Bénévole
Autre : (préciser) ... salariée ... Parc de l'Aventure de Montalivet

Table with 3 columns: DIPLOMES (fournir la carte professionnelle), Spécialité, Date d'obtention. Handwritten entries: CQP OPAT, évacuation, 19/12/16.

NATURE PRECISE DE L'INTERVENTION : (nommer la ou les activités sportives, artistiques ou culturelles concernées)

Parcours aventure en forêt

LISTE DES LIEUX DE L'INTERVENTION POUR L'ANNEE EN COURS :

Parc de l'Aventure 33930 Montalivet

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Préciser : (convention employeur, convention de structure, convention de piscine, opéra, ...)
Convention de parcours aventure accueillant l'enseignement primaire
Date de signature de la convention : 09/05/2015

Première demande (fournir les copies des diplômes et/ou des qualifications et/ou du statut) OUI NON

Êtes-vous déjà intervenu dans les écoles OUI NON

Si oui, lieu(x) des précédentes interventions :

Dans quelles activités :

En tant qu'intervenant extérieur, j'inscrirai mon action dans le cadre de la réglementation de l'Éducation Nationale : programmes officiels, textes définissant les conditions de participation d'intervenants extérieurs dans les activités d'enseignement (circulaire 92-196 du 03-07-1992).

MEDOC AVENTURE ORGANISME
Lède de Montalivet
33930 VENDAYS-MONTALIVET
Tél./Fax : 05 56 49 41 17

Date et signature de l'intervenant :

31 Août 2017

Handwritten signature of Doiane Gaudfrin

Attestation de fin de formation Certificat de Qualification Professionnelle Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur

Conformément à la signature de l'avenant n°24 du 29 septembre 2006 de la CCNIELAC, portant sur la création et la reconnaissance du C.Q.P. d'opérateur de P.A.H, le SNEPA, Syndicat National des Exploitants de Parcours Aventure, mandaté par la CPNEF, atteste que

Doriane GAUDFRIN

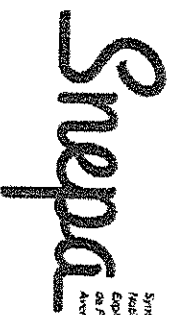
Née(e) le 14/11/1997

a effectué la totalité de la formation en vue de l'obtention du certificat de qualification professionnelle:
OPÉRATEUR DE PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR.

Cette formation a été effectuée par AUBERT FORMATIONS centre agréé par la CPNEF de la branche,
conformément aux exigences conventionnelles.

Fait à Paris, le 19 Décembre 2016
Le Président du SNEPA




Syndicat
National des
Exploitants
de Parcours
Aventure

**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LES
CLASSES MENTIONNEES ET DANS LE CADRE DU
PROJET PRESENTE**

Pour une demande d'intervenant lié à une structure, celle-ci doit avoir signé une convention avec le DASEN.

Toute autre demande d'une classe est formulée auprès de l'NIEN

Nom de l'école :

Circonscription :

*Ecoles qui en font la
demande*

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Adresse :

Tel :

Fax :

Courriel :

Cycle I

Cycle II

Cycle III

Nom du Directeur :

Nombre de classe(s) concernée(s) :

Noms des enseignants concernés	Niveau de classe	Nombre d'élèves concernés

Observations éventuelles de la Directrice ou du Directeur :

A

le

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Projet pédagogique en lien avec la convention

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Projet valide

A *Paullac*

le *08/09/17*

DECISION DU DASEN -DSDEN

Agrément dans le cadre du projet présenté par les classes mentionnées. ACCORDE REFUSE

Pour le directeur académique
~~le directeur académique adjoint~~
par délégation

A *Bxo*

le *29/09/17*

Pierre ROQUES



Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale de la Gironde

DSDEN 33 de la Gironde
DEAP-BAEP

Année scolaire
2017-2018

**DEMANDE D'AGREMENT OU D'AUTORISATION POUR
INTERVENTION EXTERIEURE DANS LE CADRE DES
ENSEIGNEMENTS AUPRES DES CLASSES PRIMAIRES**

(Sauf pour la natation)

**A renseigner par l'enseignant de la classe et l'intervenant et
éventuellement par l'employeur**

(à adresser à l'inspecteur de la circonscription accompagné du projet
pédagogique lié à cette demande, voir pages suivantes)

(3 exemplaires)

L'INTERVENANT :

NOM Prénom(s) : BOHN Emilie Né(e) le : 08/08/1996
Adresse : 37-39 chemin de Bel Air 33130 Bègles
Employeur (Commune, Centre d'accueil, Club, Association...) le cas échéant : Parc de l'aventure

QUALIFICATIONS / STATUT :

- Intervenant rémunéré titulaire de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction territoriale
- Autre intervenant rémunéré de la fonction territoriale : (préciser et joindre le contrat de travail)
- Intervenant rémunéré par une Association : (préciser)
- Emploi de Vie Scolaire (titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS)
- Bénévole
- Autre : (préciser)....Salarié....Parc de l'Aventure de Montalivet

DIPLOMES (fournir la carte professionnelle)	Spécialité	Date d'obtention
CQP CPAH	Evacuation	19/12/16

NATURE PRECISE DE L'INTERVENTION : (nommer la ou les activités sportives, artistiques ou culturelles concernées)

Parcours aventure en forêt

LISTE DES LIEUX DE L'INTERVENTION POUR L'ANNEE EN COURS :

Parc de l'Aventure 33930 Montalivet

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Préciser : (convention employeur, convention de structure, convention de piscine, opéra, ...)
Convention de parcours aventure en hauteur avec accueillant l'enseignement primaire
Date de signature de la convention : 09/05/2015

Première demande (fournir les copies des diplômes et/ou des qualifications et/ou du statut) OUI NON

Êtes-vous déjà intervenu dans les écoles OUI NON

Si oui, lieu(x) des précédentes interventions :

Dans quelles activités :

En tant qu'intervenant extérieur, j'inscrirai mon action dans le cadre de la réglementation de l'Éducation Nationale : programmes officiels, textes définissant les conditions de participation d'intervenants extérieurs dans les activités d'enseignement (circulaire 92-196 du 03-07-1992).

MEDOC AMBULANCE
Lède de Montalivet
33930 VENDAYS-MONTALIVET
Tél./Fax : 05 56 00 00 88
448 427 922

Date et signature de l'intervenant :

31/08/17

Attestation de fin de formation Certificat de Qualification Professionnelle Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur

Conformément à la signature de l'avenant n°24 du 29 septembre 2006 de la CCNELAC, portant sur la création et la reconnaissance du C.Q.P. d'opérateur de P.A.H., le SNEPA, Syndicat National des Exploitants de Parcours Aventure, mandaté par la CPNEF, atteste que

Emilie BOHN

Né(e) le 08/08/1996

a effectué la totalité de la formation en vue de l'obtention du certificat de qualification professionnelle:

OPÉRATEUR DE PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR.

Cette formation a été effectuée par **AUBERT FORMATIONS** centre agréé par la CPNEF de la branche,
conformément aux exigences conventionnelles.

Fait à Paris, le 19 Décembre 2016
Le **Président du SNEPA**

Syndicat
National des
Exploitants
de Parcours
Aventure
Snepa

**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LES
CLASSES MENTIONNEES ET DANS LE CADRE DU
PROJET PRESENTE**

Pour une demande d'intervenant lié à une structure, celle-ci doit avoir signé une convention avec le DASEN.

Toute autre demande d'une classe est formulée auprès de l'NIEN

Nom de l'école :

*Ecoles qui en font la
demande*

Circonscription :

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Adresse :

Tel :

Fax :

Courriel :

Cycle I

Cycle II

Cycle III

Nom du Directeur :

Nombre de classe(s) concernée(s) :

Noms des enseignants concernés	Niveau de classe	Nombre d'élèves concernés

Observations éventuelles de la Directrice ou du Directeur :

A

le

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE

*Projet pédagogique en lien avec la convention
agit valide*

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

A *Paullac* le *8/09/17*

DECISION DU DASEN -DSDEN

Agrément dans le cadre du projet présenté par les classes mentionnées. ACCORDE ~~REFUSE~~

Pour le directeur académique
le directeur académique adjoint
par délégation

Pierre ROQUES

A *Bx*

le *29/09*



Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale de la Gironde

DSDEN 33 de la Gironde
DEAP-BAEP

Année scolaire
2017-2018

**DEMANDE D'AGREMENT OU D'AUTORISATION POUR
INTERVENTION EXTERIEURE DANS LE CADRE DES
ENSEIGNEMENTS AUPRES DES CLASSES PRIMAIRES**

(Sauf pour la natation)

**A renseigner par l'enseignant de la classe et l'intervenant et
éventuellement par l'employeur**

(à adresser à l'inspecteur de la circonscription accompagné du projet
pédagogique lié à cette demande, voir pages suivantes)
(3 exemplaires)

L'INTERVENANT :

NOM Prénom(s) : NOIZET Paul

Né(e) le : 08/06/1995

Adresse : 37-39 chemin de Bel Air 33130 Bègles

Employeur (Commune, Centre d'accueil, Club, Association...) le cas échéant : Parc de l'aventure

QUALIFICATIONS / STATUT :

- Intervenant rémunéré titulaire de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction territoriale
- Autre intervenant rémunéré de la fonction territoriale : (préciser et joindre le contrat de travail)
- Intervenant rémunéré par une Association : (préciser)
- Emploi de Vie Scolaire (titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS)
- Bénévole
- Autre : (préciser)..... salarié Parc de l'Aventure de Montalivet

DIPLOMES (fournir la carte professionnelle)	Spécialité	Date d'obtention
CQP OPAT	évaluation	19/12/16

NATURE PRECISE DE L'INTERVENTION : (nommer la ou les activités sportives, artistiques ou culturelles concernées)

Parcours aventure en forêt

LISTE DES LIEUX DE L'INTERVENTION POUR L'ANNEE EN COURS :

Parc de l'Aventure 33930 Montalivet

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Préciser : (convention employeur, convention de structure, convention de piscine, opéra, ...)

Convention de parcours aventure accueillant l'enseignement primaire

Date de signature de la convention : 09/05/2015

Première demande (fournir les copies des diplômes et/ou des qualifications et/ou du statut) OUI NON

Êtes-vous déjà intervenu dans les écoles OUI NON

Si oui, lieu(x) des précédentes interventions :

Dans quelles activités :

En tant qu'intervenant extérieur, j'inscrirai mon action dans le cadre de la réglementation de l'Éducation Nationale : programmes officiels, textes définissant les conditions de participation d'intervenants extérieurs dans les activités d'enseignement (circulaire 92-196 du 03-07-1992).

MEDOC AVENTURE SPA
Lycée de Montalivet
33930 VENDAYS-MONTALIVET
TEL/Fax : 05 56 54 41 11
444 427 02

Date et signature de l'intervenant :

Attestation de fin de formation Certificat de Qualification Professionnelle Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur

Conformément à la signature de l'avenant n°24 du 29 septembre 2006 de la CCNELAC, portant sur la création et la reconnaissance du C.Q.P. d'opérateur de P.A.H., le SNEPA, Syndicat National des Exploitants de Parcours Aventure, mandaté par la CPNEF, atteste que

Paul NOIZET

Né(e) le 08/06/1995

a effectué la totalité de la formation en vue de l'obtention du certificat de qualification professionnelle:

OPÉRATEUR DE PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR.

Cette formation a été effectuée par **AUBERT FORMATIONS** centre agréé par la CPNEF de la branche,
conformément aux exigences conventionnelles.

Fait à Paris, le 19 Décembre 2016
Le Président du SNEPA



Syndicat
National des
Exploitants
de Parcours
Aventure
Snepa

Le parchemin CQP vous sera envoyé après validation par la CPNEF

**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LES
CLASSES MENTIONNEES ET DANS LE CADRE DU
PROJET PRESENTE**

Pour une demande d'intervenant lié à une structure, celle-ci doit avoir signé une convention avec le DASEN.

Toute autre demande d'une classe est formulée auprès de l'NIEN

Nom de l'école :

Ecoles qui en font la demande

Circonscription :

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Adresse :

Tel :

Fax :

Courriel :

Cycle I

Cycle II

Cycle III

Nom du Directeur :

Nombre de classe(s) concernée(s) :

Noms des enseignants concernés	Niveau de classe	Nombre d'élèves concernés

Observations éventuelles de la Directrice ou du Directeur :

A

le

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE SUR LE PROJET PEDAGOGIQUE

Projet pédagogique en lien avec la convention

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC

Projet valide

A *Paullac*

le *8/09/17*

DECISION DU DASEN -DSDEN

Agrément dans le cadre du projet présenté par les classes mentionnées. ACCORDE ~~REFUSE~~

Pour le directeur académique

~~le directeur académique adjoint~~
par délégation

A *B*

le *29/09/17*

Pierre ROQUES



Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale de la Gironde

DSDEN 33 de la Gironde
DEAP-BAEP

Année scolaire
2017-2018

**DEMANDE D'AGREMENT OU D'AUTORISATION POUR
INTERVENTION EXTERIEURE DANS LE CADRE DES
ENSEIGNEMENTS AUPRES DES CLASSES PRIMAIRES**

(Sauf pour la natation)

**A renseigner par l'enseignant de la classe et l'intervenant et
éventuellement par l'employeur**

(à adresser à l'inspecteur de la circonscription accompagné du projet
pédagogique lié à cette demande, voir pages suivantes)

(3 exemplaires)

L'INTERVENANT :

NOM Prénom(s) : MARFOUK Mélodie Né(e) le : 26/12/1997
Adresse : 8 route du Pin Sec 33340 Gaillan en Médoc
Employeur (Commune, Centre d'accueil, Club, Association...) le cas échéant : Parc de l'Aventure

QUALIFICATIONS / STATUT :

- Intervenant rémunéré titulaire de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction territoriale
- Autre intervenant rémunéré de la fonction territoriale : (préciser et joindre le contrat de travail)
- Intervenant rémunéré par une Association : (préciser)
- Emploi de Vie Scolaire (titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS)
- Bénévole
- Autre : (préciser) ... salariée Parc de l'Aventure de Montalivet

DIPLOMES (fournir la carte professionnelle)	Spécialité	Date d'obtention
CQP OPAH	évacuation	19/12/16

NATURE PRECISE DE L'INTERVENTION : (nommer la ou les activités sportives, artistiques ou culturelles concernées)

Parcours aventure en forêt

LISTE DES LIEUX DE L'INTERVENTION POUR L'ANNEE EN COURS :

Parc de l'Aventure 33930 Montalivet

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Préciser : (convention employeur, convention de structure, convention de piscine, opéra, ...)

Convention du parcours aventure accueillant l'enseignement primaire

Date de signature de la convention : 09/05/2015

Première demande (fournir les copies des diplômes et/ou des qualifications et/ou du statut) OUI NON

Êtes-vous déjà intervenu dans les écoles OUI NON

Si oui, lieu(x) des précédentes interventions :

Dans quelles activités :

En tant qu'intervenant extérieur, j'inscrirai mon action dans le cadre de la réglementation de l'Éducation Nationale : programmes officiels, textes définissant les conditions de participation d'intervenants extérieurs dans les activités d'enseignement (circulaire 92-196 du 03-07-1992).

Accord de l'employeur :
MEDOC AVENTURE ORGANISATION
Lède de Montalivet
33930 VENDAYS-MONTALIVET
Tél / Fax : 05 46 09 07 88
*** 487 922 RCS NORD-PAIX

Date et signature de l'intervenant :

31/08/2017

Attestation de fin de formation Certificat de Qualification Professionnelle Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur

Conformément à la signature de l'avenant n°24 du 29 septembre 2006 de la CCNELAC, portant sur la création et la reconnaissance du C.Q.P. d'opérateur de P.A.H, le SNEPA, Syndicat National des Exploitants de Parcours Aventure, mandaté par la CPNEF, atteste que

Mélodie MARFOUK


Né(e) le 26/12/1997

a effectué la totalité de la formation en vue de l'obtention du certificat de qualification professionnelle:

OPÉRATEUR DE PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR.

Cette formation a été effectuée par AUBERT FORMATIONS centre agréé par la CPNEF de la branche,
conformément aux exigences conventionnelles.

Fait à Paris, le 19 Décembre 2016
Le Président du SNEPA



Snepa
Syndicat
National des
Exploitants
de Parcours
Aventure

**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LES
CLASSES MENTIONNEES ET DANS LE CADRE DU
PROJET PRESENTE**

Pour une demande d'intervenant lié à une structure, celle-ci doit avoir signé une convention avec le DASEN.

Toute autre demande d'une classe est formulée auprès de l'NIEN

Nom de l'école :

*Ecoles qui en font la
demande*

Circonscription :

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

Adresse :

Tel :

Fax :

Courriel :

Cycle I

Cycle II

Cycle III

Nom du Directeur :

Nombre de classe(s) concernée(s) :

Noms des enseignants concernés	Niveau de classe	Nombre d'élèves concernés

Observations éventuelles de la Directrice ou du Directeur :

A

le

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE

*Projet pédagogique en lien avec la convention
Projet valide*

**Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Lesparre
rue des Moineaux
33250 PAUILLAC**

A *Paullac* le *8/09/17*

DECISION DU DASEN / DSDEN

Agrément dans le cadre du projet présenté par les classes mentionnées. ACCORDE REFUSE

Pour le directeur académique
le directeur académique adjoint
par délégation

[Signature]
Pierre ROQUES

A *Bx*

le *29/09/17*